

SAUV

Aussi involontaire qu'il ait pu être, le comportement destructeur de l'espèce humaine a néanmoins été le facteur le plus dévastateur pour l'environnement dans la longue histoire de la biosphère. Nous observons aujourd'hui le taux le plus rapide d'extinction des espèces jamais enregistré depuis le cataclysme cosmique de la fin de l'ère mésozoïque, il y a 65 millions d'années.

Les perturbations que nous provoquons ainsi découlent de notre aptitude quasiment illimitée à modifier l'environnement pour le transformer selon nos caprices. Malheureusement, nous ne mesurons pas les conséquences à long terme de ces mutations, parfois superflues mais nuisibles à l'environnement, que nous poursuivons au gré de notre fantaisie sans faire aucun effort d'adaptation. Pourtant, les mutations que nous induisons sont souvent irréversibles.

Le changement le plus spectaculaire que nous ayons involontairement suscité concerne l'atmosphère. Les polluants que nous émettons, en quête des richesses que nous procure l'industrialisation, recouvrent la biosphère. Déjà, ils ont modifié notre climat. Le continent le moins industrialisé, l'Afrique, est celui qui a contribué le moins à cette pollution. Mais, en raison de sa pauvreté, c'est celui qui en souffrira le plus. Qui a dit que la vie était juste?

La plupart des pays ont signé la Convention-cadre des Nations-Unies sur les changements climatiques à Rio de Janeiro en 1992 et ont fini par la ratifier. Cette convention a abouti par la suite au Protocole de Kyoto, qui précise les réductions des émissions de gaz à effet de serre que les pays industrialisés doivent réaliser pour stabiliser le climat. Malheureusement, les Etats-Unis, qui sont le plus gros émetteur de ces gaz, ne l'ont pas ratifiée, accompagnés en cela par le Gouvernement australien jusqu'à cette année.

D'aucuns voient une justice cosmique dans le fait que l'Australie a souffert en 2007 de la plus grave sécheresse de son histoire (sa production agricole aurait diminué de 70 %) et que Katrina, l'ouragan le plus destructeur qu'aient jamais connu les Etats-Unis, a frappé la Louisiane. Mais je ne suis pas d'accord avec eux. Toutes autres considérations mises à part, les catastrophes climatiques les plus récentes ont été les inondations qui ont dévasté le Sahel et l'Afrique australe en 2007 et 2008. Qui a dit que la vie était juste?

Le Gouvernement américain considère aujourd'hui que nous devrions essayer collectivement de réduire les émissions de gaz à effet de serre, mais estime dans le même temps que nous ne devrions pas chiffrer précisément ces



ver la biosphère

par Tewolde Berhan Gebre Egziabher

réductions, soucieux d'éviter qu'elles ne ralentissent la croissance économique. Mais devons-nous périr en poursuivant une croissance économique censément illimitée dans une biosphère limitée? Et où empilerions-nous de toute façon les monceaux de dollars accumulés?

Que faire? Nous devons espérer que le Gouvernement américain se rangera au côté de l'Australie ainsi que d'autres au sein de ses frontières — comme le Gouvernement de l'Etat de Californie — pour venir en aide à la biosphère, avec un concours de l'Afrique appauvrie à la mesure de ses moyens. Tous les êtres humains pourraient alors engager collectivement les opérations de nettoyage.

Le Protocole de Kyoto exige de nous, pays en développement, que nous utilisions des technologies propres à mesure que nous nous industrialisons. Nous devons nous plier à cette exigence. En effet, les populations des pays industrialisés ne représentent en tout qu'un cinquième de l'humanité. Ainsi, si les pays en développement devaient s'industrialiser en générant autant de pollution par habitant que le monde industrialisé, la charge sur l'atmosphère serait cinq fois supérieure à ce qu'elle est actuellement. Cela mettrait certainement fin à la vie telle que nous la connaissons aujourd'hui. Il est donc dans l'intérêt des pays industrialisés de nous aider — nous, nouveaux adhérents à leur irrésistible culture — à s'industrialiser comme eux mais sans polluer l'atmosphère. Il est bien entendu encore plus dans notre intérêt de solliciter cette aide, car notre pauvreté relative nous rend plus vulnérables aux incidences des changements climatiques. Et il n'y a pas de continent plus pauvre que l'Afrique.

Le Mécanisme pour un développement propre du Protocole de Kyoto propose une stratégie de coopération entre pays industrialisés et pays en développement. Il demande aux pays développés d'aider les pays en développement à s'industrialiser sans polluer l'atmosphère; en contrepartie, les volumes de pollution ainsi évités seraient déduits des comptes d'émissions de ces pays. Ainsi l'humanité reconnaît-elle sa responsabilité collective, ou son péché collectif, et part en quête d'une rédemption collective. Lorsqu'elle est mal gérée, toutefois, la comptabilisation des émissions peut être assimilée à une simple manœuvre pour continuer à polluer _ et nous transformer tous en coupables.

En tout état de cause, le Protocole de Kyoto se termine en 2012. Nous devons tirer parti de notre expérience et le remplacer — dans moins de quatre ans

seulement — par un nouvel instrument plus efficace pour sauvegarder la biosphère. Dans les négociations à venir, nous devons reconnaître et défendre les services que les grandes forêts du continent africain et ses sols agricoles relativement peu contaminés par les produits chimiques fournissent en fixant le carbone, au lieu de les négliger comme l'a fait le Protocole de Kyoto. Faute de prendre en compte ces services, ils ne résisteront pas à la nouvelle priorité accordée par les sociétés multinationales à la production de biocarburants au nom de la lutte contre les changements climatiques. Je ne vois pas en quoi il est logique, dans l'optique de la réduction des gaz à effet de serre, de libérer du dioxyde de carbone en abattant des forêts, de détruire l'humus et d'introduire dans le sol des engrais chimiques à base de combustibles fossiles pour produire des combustibles de remplacement. Mais qui a dit que la chasse aux profits à laquelle se livrent les sociétés était motivée par la logique? C'est là que le droit international doit intervenir.

Force est d'admettre que le climat de la Terre a changé et qu'il continuera d'évoluer, quoi que nous fassions aujourd'hui et après 2012. Nous n'avons d'autre choix que d'adapter nos sociétés respectives à ce changement inévitable. Nous avons besoin de toute la biodiversité agricole que nous pouvons maîtriser pour adapter efficacement l'agriculture et continuer à produire davantage de denrées, car l'érosion génétique réduit régulièrement cette biodiversité. Recourir aux droits de propriété intellectuelle, en particulier aux brevets, comme moyen de protection, diminue encore l'offre de biodiversité restante.

A mesure que les températures augmentent, les maladies humaines, animales et végétales se multiplient. Déjà, le paludisme, la maladie du sommeil et la dengue se propagent. Le VIH, l'Ebola et la grippe aviaire ont surgi de nulle part et il est clair que d'autres horreurs se préparent. Nous n'avons pas d'autre choix que d'apprendre à faire face à ces problèmes de plus en plus nombreux, qu'ils soient ou non mérités. Qui a dit que la vie était juste?

Pour que la volonté de continuer à vivre puisse prévaloir sur la défense aveugle du statu quo, il faut exploiter le savoir-faire scientifique dont le monde ne manque pas pour régler nos problèmes. Ainsi, ou bien nous joignons nos forces pour sauver la biosphère et nous survivre à nous-mêmes, ou bien nous sombrons et périssons, condamnant la plupart des autres espèces à l'extinction également. 